



DEPARTEMENT
de la GIRONDE

ARRONDISSEMENT
de LANGON

COMMUNE
de ROMAGNE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité - Fraternité

**PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 Mai 2026**

Sous la présidence de M. Jacques MOULINE - Maire

Membres Présents :

Mmes et MM. Jacques MOULINE, Patrice CARBONNIER, Delphine PÉPIN, Laurent MANON, Catherine MAGNANI, Jean-Marie BARON, Thierry MERLE, Karine DE MATOS ANTONY, Jérôme THOMASSON,

Absents et excusés : Jocelyne RIFFAUD, Mme Melissa LALANNE

Pouvoir : Jocelyne RIFFAUD donne pouvoir à Catherine MAGNANI

Secrétaire de la séance : Karine DE MATOS ANTONY

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du 29 Avril 2026.
- Nomination d'un ou d'une secrétaire de séance.
- Délibérations pour :
 - Travaux réalisation d'écluses,
 - Convention entre le département de la Gironde et les communes adhérentes aux réseau partenaire « biblio.gironde »,
 - Délégués de l'OTEM (Entre-deux-Mers Tourisme)
 - Divers

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 Avril 2026

Le procès-verbal est accepté.

Ouverture de la séance à 19h00.

I- DÉLIBÉRATIONS

1. Travaux réalisation d'écluses.

Suite à la présentation du projet et des plans par Mr Patrice CARBONNIER, Le conseil municipal décide de demander plusieurs devis.

Le conseil municipal réfléchit également à d'autres pistes et va demander d'autres devis, tels que pour la mise en place de panneau Stop, feu de régularisation de vitesse...

Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès du conseil départemental.

2. Convention entre le département de la Gironde et les communes adhérentes au réseau partenaire « biblio.gironde ».

Mr le Maire présente au conseil municipal la convention entre le département de la Gironde et les communes adhérentes au réseau partenaire « biblio.gironde ».

La convention est acceptée à l'unanimité.

3. Délégués de la OTEM (Entre-deux-Mers Tourisme).

Mr le Maire présente au conseil municipal la délégation de l'OTEM.

Catherine MAGNANI se présente en tant que titulaire et Jérôme THOMASSON en suppléant.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

II- DIVERS

Mr le maire propose au conseil municipal une mise à disposition au sein du RPI de l'agent Lionel SAMBARREY, tous les mercredis en tant qu'agent polyvalent au service des écoles de Romagne et Faleyras.

À l'unanimité le conseil approuve cette demande. La convention débute dès le mercredi 27 mai, pour tous les mercredis de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Mr le Maire fait part au conseil municipal d'un mail reçu de la part du Chef de secteur du service exploitation, de la Maison Départementale des Infrastructures de Mobilité Graves Entre-Deux-Mers qui prévient de la fin du temps de prêt des Baliroads pour l'expérimentation d'écluses.

Celles-ci devront être rendues très rapidement.

Mr Patrice CARBONNIER informe le conseil que, suite à sa visite à la réunion « ROUTE » à la CDC et à la présentation de sa demande de travaux de renforcement de la route de Saint-Quentin, cette demande de travaux a été validée par la CDC et sera donc réalisée.

Mr le Maire fait part au conseil municipal que les figurines de signalisation d'école vont être remises.

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'un devis de réparation pour la cloche de l'église est en cours.

Mr le Maire fait part au conseil municipal de la demande par Mail d'un prêt de matériel de la salle du City Stade pour un évènement privé.

Le conseil municipal décide que ce genre de demande sera traité à titre exceptionnel et au cas par cas.

Suite aux votes du conseil municipal, 6 votes pour, 2 votes contre et 1 abstention.

La demande est acceptée.

La séance est levée à 20h36

Romagne le 21 mai 2026

Mme Karine DE MATOS ANTONY
Secrétaire de séance

Jacques MOULINE
Maire

